

OFFRE DE FORMATION 2026

CAPSTAN RHÔNE-ALPES
PÔLE FORMATION
LYON

Nous vous proposons, pour 2026, une offre de formation en droit social s'adaptant à tout projet.

NOS FORMATIONS EN DROIT SOCIAL

Notre Pôle formation propose des formations dans **tous les domaines du droit social** à destination des professionnels des entreprises et associations (direction, management, ressources humaines, juridique, comptabilité, paie).

Nos formations permettent de **suivre l'actualité sociale** et d'entretenir ou développer des connaissances sur des **thèmes experts**, en lien avec les **réformes les plus récentes** et leurs répercussions opérationnelles en entreprise.

Les formations proposées dans cette plaquette sont déclinables en **formation intra** ou **inter-entreprises** (pour un secteur ou une branche), en formation **individuelle** ou **sur mesure**.

A la demande, nous élaborons une **proposition de formation et un devis adaptés** (dans un délai de 15 jours).

Nos formations peuvent se dérouler **en présentiel ou en distanciel** et favorisent les **échanges interactifs** avec les participant.e.s. Un **support pédagogique** est élaboré spécialement pour chaque formation.

Une évaluation des acquis est proposée, sous forme de quiz, au démarrage et à la fin de la session de formation.

NOTRE PÔLE FORMATION

Nos formations sont exclusivement dispensées par les avocat.e.s et juristes de Capstan Rhône-Alpes, **spécialistes ou expert.e.s dans les domaines du droit social et des ressources humaines** (droit du travail, droit de la sécurité sociale et de la protection sociale).

Sont consultables sur demande :

- › L'organigramme du Pôle formation
- › Le règlement intérieur du Pôle formation
- › Le registre d'accessibilité à l'accueil du public
- › Les indicateurs de suivi et d'évaluation des formations
- › Les conditions générales de vente, disponibles sur notre site internet www.capstan.fr

Votre participation nécessite un accompagnement personnalisé ? Contactez-nous. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

Retrouvez, dans la présente plaquette, toutes nos formations pour l'année 2026.

Pour nous contacter :

CAPSTAN RHÔNE-ALPES – PÔLE FORMATION – Le Capitole – 97 Cours Gambetta – 69481 Lyon Cedex 03

Tél : +33(0)4.72.84.13.15

formationlyon@capstan.fr

Katia MONTMAYEUR

Directrice Pôle formation

Référente pédagogique

Référente handicap

Céline GALMICHE

Responsable Pôle formation

Référente administrative

Référente handicap

Maryne LALANCE

Assistante Pôle formation

Retrouvez nos événements et les dernières actualités sur notre site internet et les réseaux sociaux



Bulletin d'inscription

- › 6 FEVRIER 2026 › 6 MARS 2026
- › 3 AVRIL 2026 › 5 MAI 2026
- › 5 JUIN 2026 › 3 JUILLET 2026
- › 4 SEPTEMBRE 2026 › 2 OCTOBRE 2026
- › 6 NOVEMBRE 2026 › 4 DECEMBRE 2026

Publics

Entreprise / Association - Fonction de direction, management, ressources humaines, comptabilité, juridique, paie

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Dans le cadre d'un rendez-vous chaque 1^{ère} semaine du mois (hors janvier et août) :

- › Avoir connaissance des dernières évolutions en matière sociale, de façon rapide et opérationnelle
- › Disposer des informations indispensables à une fonction de direction, managériale et/ou RH et/ou juridique
- › Être en capacité de s'appropriier les évolutions légales et jurisprudentielles dans l'entreprise / l'association

Contenu

Présentation des dernières évolutions de l'actualité sociale

Méthodes pédagogiques

- › Quiz et autoévaluation
- › Support pédagogique transmis à chaque participant.e
- › Apports théoriques et méthodologiques
- › Échanges interactifs
- › Attestation de fin de formation

Contact

Maryne LALANCE, Assistante Pôle Formation
04 72 84 13 15
formationlyon@capstan.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Cycle de formation uniquement en distanciel

Durée

20 heures de formation en distanciel
10 sessions de 2 heures

Horaires

9h50 Ouverture du webinaire
10h Début de formation
12h Fin de formation

Connexion visio**Logiciel GOTO**

Lien d'invitation envoyé au minimum 2 heures avant l'ouverture de la session

Coût de la formation (TVA 20%)

1 750 € HT, soit 2 100 € TTC par personne pour le cycle (20 heures de formation)

Podcast

Lien du podcast adressé à l'issue de la session de formation
Disponible durant 1 mois

Votre participation nécessite un accompagnement personnalisé ? Contactez-nous. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

L'inscription est forfaitaire pour l'année 2026 et emporte adhésion à nos Conditions Générales de Vente, consultables [ici](#).

EN 2025

- › **5 / 5** ont recommandé cette formation
- › **4,79 / 5** ont apprécié la maîtrise des sujets par les formateur.trice.s
- › **4,86 / 5** ont été satisfaits de l'organisation de cette formation

JE M'INSCRIS



NOS FORMATIONS SUR MESURE

- › L'évaluation des salarié.e.s
- › Le droit syndical
- › Piloter les restructurations d'entreprises
- › La gestion des congés payés dans l'entreprise
- › Faire face aux situations de harcèlement
- › Transactions et départs négociés
- › Gérer le CSE
- › Prévenir des situations de discrimination
- › Licencier un.e salarié.e pour motif personnel
- › Organiser et gérer le temps de travail à temps partiel
- › Faire face à une grève
- › Organiser et aménager le temps de travail
- › Modifier les contrats de travail
- › Déterminer et appliquer le droit disciplinaire
- › Négocier un accord collectif dans l'entreprise
- › La gestion d'un contrôle URSSAF
- › Procédure collective et incidence sur le contrat de travail
- › Les ruptures collectives volontaires
- › La rupture unilatérale du contrat de travail à l'initiative du/de la salarié.e
- › Gérer un contentieux prud'homal
- › Les modes d'accès à la Formation Professionnelle
- › Connaître les rôles et les enjeux de la CSSCT et des autres commissions du CSE
- › Optimiser et sécuriser le recours au télétravail
- › L'activité partielle
- › Les entretiens professionnels
- › Délégation de pouvoirs et document unique dans le secteur social et médico-social
- › Exercer le pouvoir disciplinaire
- › L'organisation et le fonctionnement du CSE : CSE d'établissement et CSE central
- › L'accord de performance collective
- › Les élections professionnelles
- › Gérer le risque pénal et les délégations de pouvoirs
- › L'épargne salariale
- › RGPD tout au long de la relation de travail – Bonnes pratiques RH
- › Négocier en période de crise économique
- › La rupture conventionnelle collective
- › Non-concurrence, confidentialité ... les clauses sensibles du contrat de travail
- › Licenciement économique : cadre légal et procédures obligatoires
- › La relation de travail et les libertés individuelles
- › Les obligations de sécurité et de formation de l'employeur
- › Recourir au CDD
- › Faire face à une insuffisance professionnelle
- › Evolution retraite
- › Congés payés et maladie
- › Déclarer un accident du travail et faire face à une déclaration de maladie professionnelle
- › ...

A la demande, nous organisons une formation sur mesure en individuel ou en groupe, en présentiel ou en distanciel

Cette liste n'est pas exhaustive

MODALITES D'ORGANISATION

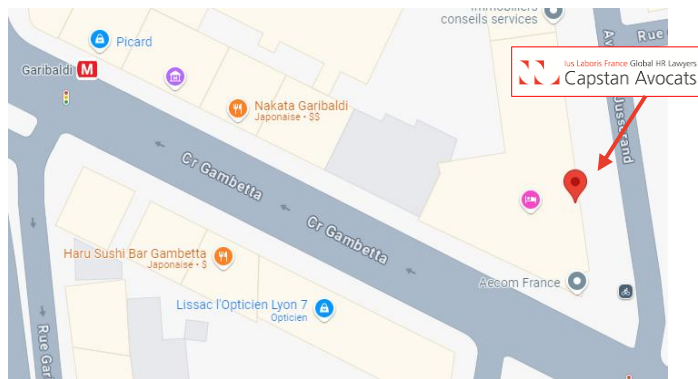
› En présentiel

Accès Capstan Rhône-Alpes à Lyon

Adresse : Le Capitole
97 Cours Gambetta
69481 Lyon Cedex 03
(Accès par la Rue Jules Jusserand)

Le Cabinet se trouve au 9^{ème} étage (ascenseur)

- › Transports en commun - Métro – Ligne D
Station Garibaldi (3 min à pied)
- › Voiture - Stationnement à proximité
- › Restauration et hôtel à proximité



Accessibilité : Votre participation nécessite un accompagnement personnalisé ? Contactez-nous. Nous ferons le nécessaire pour adapter votre accueil et faire de votre formation une expérience réussie.

› En distanciel : sur votre tablette, votre smartphone ou votre ordinateur

Nous vous offrons le choix de suivre nos formations soit en distanciel, soit en présentiel.

Pour suivre une formation à distance, il est nécessaire de disposer d'une connexion internet sur tablette, smartphone ou ordinateur.

- › Une convocation est adressée au minimum deux heures avant l'ouverture de la session avec toutes les informations nécessaires pour rejoindre la formation. Il est recommandé de se connecter 10 minutes avant l'ouverture de la formation, à partir du lien d'invitation envoyé.
- › Pour une formation dynamique, des règles de bienséance vous sont communiquées.
- › Des temps d'échanges interactifs sont organisés (à l'aide du microphone).
- › Un support pédagogique, élaboré spécialement pour la formation, est partagé à l'écran (support transmis à chaque participant(e) avant la formation)
- › Un certificat de réalisation est édité, mentionnant la participation et le temps de connexion effectif.

Pour toute question, contactez notre Pôle formation : formationlyon@capstan.fr



*Pour la veille et l'actualisation des thématiques abordées lors de notre formation, rendez-vous sur notre application **CAPSTAN News** sur App Store et Google Play et sur notre site internet.*



CAPSTAN RHÔNE ALPES

PÔLE FORMATION

Le Capitole – 97 cours Gambetta – 69003 Lyon

04 72 84 12 26 ou 04 72 84 13 15

formationlyon@capstan.fr